







Journal municipal - Volume 20, no 13 - Mai 2014



MOT de la mairesse

Hommage aux bénévoles :

Le mardi 8 avril dernier, sous forme d'un 5 à 7, un hommage aux bénévoles de notre communauté a été souligné par le conseil municipal. Mme Yvonne Tremblay, notre agente de développement et Mme Roxanne Carbonneau, technicienne au loisir intermunicipal ont organisé de mains de maître cette activité qui a rassemblé 90 personnes impliquées à Saint-Pacôme. Merci aux organisatrices pour votre bon travail!

L'engagement de plus d'une centaine de bénévoles représente une richesse pour notre municipalité et contribue largement à son développement communautaire, culturel, économique, sportif et social.

Le bénévolat est une façon très spéciale de donner. Lorsqu'une personne devient bénévole, elle fait don d'une partie d'elle-même en y investissant son temps, son énergie, ses compétences et ses sentiments.

Reconnaître le bénévolat dans notre milieu est une façon de souligner la participation d'innombrables gens qui, par de petits et grands gestes, contribuent à rendre notre vie meilleure et plus riche en offrant leur temps et en s'investissant personnellement.

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du coeur, du geste et du temps. Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.

L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société; le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre; le bénévolat, c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure; dans un monde où l'argent impose sa culture; dans un monde où parfois, l'indifférence isole; les anges existent encore : ce sont les bénévoles.

Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain, prennent de leur temps pour tendre la main; ces êtres généreux, qui s'oublient et se dévouent, ne les cherchez pas loin. Ils sont parmi nous.

Étant fort discrets, ils ne demandent rien; ni merci, ni argent, ni aucun bien. Pourtant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix. Rien ne peut l'acheter : c'est une partie de leur vie.

Et c'est bien grâce à eux si notre milieu de vie demeure joyeux et bien vivant!

Les conseillères et conseillers se joignent à moi et désirent de tout coeur, vous remercier : « Puissiez-vous recevoir autant que vous donnez! »

<u>à lire ce mois-ci</u>

Message de la mairesse

Votre conseil municipal	2
Dates de tombée et de	
parution du journal	2
Mot du directeur général	3
Nouvelles de l'agente	3
Activités à venir	4
Chroniques du loisir	
intermunicipal	4
Fête nationale	5 5
Reconnaissance des bénévoles	
Souper Bénéfice 2014	6
Habitations Saint-Pacôme	7 7 7 7
Capsule verte	7
Anniversaires du mois	7
Appel à tous	7
Club 50 ans et plus	7
Histoire des noms de rues	8
Oyé les musiciens et musiciennes	8
Services Kam-Aide	8
Nouvelles de votre conseil	9
Cercle de Fermières	13
Recette	13
Services Kam-Aide	14
Vente de livres	14
Horticulture et bénévolat	14
Régie intermuniciaple	
des matières résiduelles	
du Kamouraska-Ouest	15
Grand Défi Spinning	15
Appel aux artistes et artisans	15
Café Jasette	16
Concours Couleurs et parfum	17
Critères du concours	18
Profil d'entreprise	19
Coupon « Achat local »	19
Calendrier avril 2014	20

VOTRECONSEIL MUNICIPAL



Nathalie Lévesque Mairesse



Christian Dionne Siège 1



Julie Mercier Sièae 2



Johanne Dubé Siège 3



Benoit Fraser Siège 4



Éric Lavoie Siège 5



Poste vacant Siège 6

Remplacement au poste de conseiller au siège # 6 :

Au terme de cette période, qui prenait fin le vendredi 25 avril à 16h30, trois (3) personnes ont démontré de l'intérêt à se faire élire au poste de conseiller au siège numéro 6 à Saint-Pacôme. Il s'agit de M. Adélard Gagné, M. Daniel Jean et M. Jacques Lavoie. Cependant, je veux vous dire que les conseillères, les conseillers et moi-même serons heureux de travailler avec une nouvelle personne. L'important c'est d'être là pour les bonnes raisons, soient celles de vouloir servir les citoyens, de les représenter au meilleur de nous-mêmes et de faire partie de la solution pour un monde meilleur. Voilà, c'est ma philosophie en lien à mon implication personnelle et c'est ce à quoi je m'attends des personnes qui ont le désir de s'impliquer et de faire une différence.

Auberge comme au premier jour :

C'est le 3 avril dernier que Mme Doris Parent et M. Jean Santerre, propriétaires de l'Auberge comme au premier jour de Saint-Pacôme, recevaient à la remise régionale des Grands Prix du tourisme québécois de Tourisme Bas-Saint-Laurent, le prix Hébergement – Gîte touristique : mentions remises aux entreprises ayant démontré leurs innovations et leurs efforts lors de la dernière année.

Les membres du Conseil municipal de Saint-Pacôme vous félicitent chaleureusement pour votre prix. Ce dernier confirme que votre auberge continue de se démarquer quant à l'accueil offert à sa clientèle, à l'excellence de sa table et à ses conditions d'hébergement agréables. Grâce à vos réalisations, de nombreux touristes venus de tous les coins du Québec visitent notre municipalité, parmi les beaux villages du Bas-Saint-Laurent, et profitent de notre belle région. Vous souhaitant bonne continuité dans l'exploitation de votre magnifique auberge.

Des nouvelles de la Station Plein Air :

La Station plein air est fermée depuis le 30 mars dernier et je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration de la Station pour leur dévouement et l'énergie déployée durant toute la saison. Un merci spécial et sincère à M. André Michaud qui a occupé le poste de président, mais aussi de directeur général suite au départ de M. Stéphane Parent à la mi-février. André, je veux te dire MERCI pour tout !

Je veux aussi vous informer que le conseil d'administration de la Station, même si cette dernière est fermée, continue de se réunir et de travailler à sa poursuite. Un comité de travail sérieux a été mis en place pour trouver des solutions et pour ainsi assurer sa continuité. Comme mairesse de la municipalité de Saint-Pacôme, je trouverais inconcevable de ne pas déployer tous les efforts nécessaires pour aider cet organisme à poursuivre sa mission de sport, de plein air et de santé; pour nos enfants, pour nos familles et pour la population tout entière.

Cette infrastructure régionale est chez nous et fait partie de nos racines et de notre histoire. Unissonsnous, serrons-nous les coudes et soyons-en fiers. Travailler tous ensemble, voilà la clé du succès. Pourquoi d'autres régions y sont arrivées et que nous, ne pourrions pas le faire? La grande question à se poser est la suivante : est-ce que nous avons les moyens de la perdre? Si la réponse est NON, nous savons que nous devons agir ensemble. Soyez assurés, pour les septiques, que cela ne se fera pas sur le dos des contribuables de Saint-Pacôme et je peux vous en assurer. Notre municipalité a elle aussi ses réalités financières que nous prenons très au sérieux.

Dépôt des états financiers 2013 :

Nous rencontrons M. Gilles Lebel de la firme Mallette mardi prochain le 29 avril à notre séance de travail, il viendra nous faire la présentation des états financiers pour l'année 2013. Ces états financiers seront officiellement déposés à la séance du conseil du mardi 6 mai prochain, date à laquelle vous recevrez votre Pacômien. Le prochain mot de la mairesse du mois de juin traitera en détail ce point. À suivre!

Dimanche 11 mai - Fête des mamans :

En terminant, j'en profite pour souhaiter à toutes les mamans de notre municipalité, une belle fête des Mères remplie de beaux et bons moments en famille.

Par leur grande générosité, leur dévouement incomparable, les mères ont su se mériter cette affection inestimable qui leur est vraiment exprimée, en ce jour qui leur est si cher, par ceux qui ne peuvent oublier ce qui signifie le mot « Mère » !

Heureuse Fête des Mères



Directeur général :

M. Frédérick Lee, poste 203

Directrice générale adjointe :

Mme Manon Lévesque, poste 201

Agente de développement :

Mme Yvonne Tremblay, poste 206

Coordonnatrice en loisirs :

Mme Roxanne Carbonneau, poste 202

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h Vendredi de 9 h à 12 h

Tél. : 418 852-2356 Téléc. : 418 852-2977

Courriel: stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE: 418 315-0579

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 3 JUIN 2014 À 20 H

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE 20 MAI 16 H PROCHAINE DATE DE PARUTION 4 JUIN 2014



MOT du directeur

Bonjour tout le monde. J'espère que le printemps vous apporte une nouvelle énergie et que la chaleur alimente vos pensées d'une manière positive. Ce mois-ci, des petits rappels toujours en rafales.

GROS REBUTS

Du mardi 20 mai au vendredi 23 mai. Je vous rappelle qu'il faut agir avec le gros bon sens. Si deux gars ne sont pas en mesure de soulever ça, ne le mettez pas au chemin. Nous ne prenons pas de sac de vidanges et de pneus de tracteur. Les rebuts doivent être solides. Si vous passez tout droit, les écocentres seront là pour vous accueillir; pas les fossés et les conteneurs industriels.

RIVIÈRE

Le « rush » est passé. Félicitations aux employés municipaux pour leur dévouement et d'avoir été consciencieux. Merci aux citoyens de nous avoir appelés pour nous tenir au courant des embâcles. Maintenant, on répare les bris.

GROS TRAVAUX

À l'heure d'écrire ce texte, les deux chantiers envisagés pour cette année sont en attente d'une autorisation du Ministère de l'environnement. Nous ne pouvons pas contrôler cet aspect et nous nous devons d'être patients. Ce sera une année tranquille où nous allons entretenir nos structures existantes.

NETTOYAGE DES RUES

Nous avons trouvé un fournisseur. Le balayage des rues devrait se faire à la mi-mai cette année.

RÉFECTION DES FOSSÉS

Si vous avez des fossés qui nécessitent des travaux en 2014, nous vous demandons de nous en faire part avant la période estivale afin de rendre notre programmation des travaux plus efficace.

ÉLECTIONS

Trois (3) personnes ont signifié leurs intentions de se présenter comme candidats au siège #6. Je tiens à vous informer que les dates retenues pour l'élection partielle sont le dimanche 18 mai pour le vote par anticipation et le dimanche 25 mai pour la journée du scrutin.

TRACES DE PNEUS

Avec le retour du beau temps il n'y a pas juste le retour de la chaleur et des feuilles. Il y a aussi les amateurs de méfaits qui aiment bien faire des traces de pneus un peu partout. Le bruit engendré par cette pratique est inversement proportionnel au Q.I. de celui ou celle qui accomplit le méfait. Il n'y a qu'une solution : S.Q. 418-492-3638

Merci et bonne fin de printemps.





NOUVELLES de notre agente de développement

Nous voilà maintenant de plain-pied dans le mois de mai où ce sont les préparatifs pour l'été. Les parents pensent notamment à inscrire les enfants au camp de jour ou au soccer, pour d'autres, c'est le potager et les plates-bandes qu'ils sont en train d'élaborer, alors que pour d'autres encore, c'est la saison de pêche au saumon qui est à planifier.

En effet, au moment où vous lirez ces lignes, la Société de gestion de la rivière Ouelle (SGRO) aura tenu son assemblée générale annuelle au Club de golf le dimanche 27 avril. Le conseil d'administration est donc en ce moment en pleine préparation de la saison de pêche qui débute le 15 juin prochain. Toutefois, avant cela, un comité s'est mis en branle depuis plusieurs semaines afin de préparer le traditionnel souper-bénéfice de la SGRO qui en sera à sa onzième édition, le samedi 24 mai à la salle Albert-Royer du Club de golf de Saint-Pacôme. Vous trouverez d'ailleurs dans les prochaines pages de votre Pacômien, une publicité avec un peu plus de détails. Celles et ceux qui désirent réserver des billets peuvent me contacter au 418 852-2356 poste 206.

Le comité d'embellissement revient pour une troisième année consécutive avec le concours « Couleurs & Parfums ». La fleur thème cette année sera le pavot de Californie, connu également sous nom latin « Eschscholzia californica ». Vous trouverez le formulaire d'inscription dans la présente édition du Pacômien, ainsi que les détails du concours. Cette belle initiative nous prépare à la venue, l'an prochain, des juges des Fleurons du Québec qui évalueront entre autres la beauté notre village. Je vous invite à vous inscrire en grand nombre, comme vous l'avez fait les années précédentes. Puisque je vous entretiens d'horticulture, je me permets d'ouvrir une parenthèse en vous invitant à prendre connaissance de l'article « Horticulture et bénévolat » dans la présente édition du journal. Celles et ceux qui le désirent auront la chance cet été d'exercer l'horticulture ailleurs que dans leurs plates-bandes ou leurs petits coins fleuris. Par la même occasion, votre implication permettra d'embellir les quatre coins de notre communauté. J'invite les personnes intéressées à contacter le 418 852-2356 poste 203 afin de donner votre nom à M. Frédérick Lee, directeur général.

Le conseil municipal a eu droit le 31 mars dernier, à un exposé du nouveau Comité culture, afin de permettre une meilleure compréhension de ce milieu. La suite des choses permettra de tracer les grandes lignes et les priorités pour notre municipalité. Des développements sont à suivre au cours des prochains mois.

Je conclus en remerciant à nouveau les nombreux bénévoles qui étaient présents au « 5 à 7 reconnaissance » du 8 avril dernier. Vous avez été nombreux à être présents et par le fait même, représenter la grande majorité des organismes à Saint-Pacôme. C'est un plaisir renouvelé de collaborer quotidiennement avec vous et un honneur. MERCI!

ACTIVITÉS À VENIR

Samedi 3 mai :

à l'édifice municipal, Forum de la mise à jour du Plan de développement

Lundi 5 mai à 9 h: réunion du Comité MADA

Mardi 6 mai à 19 h: rencontre soccer au chalet des loisirs;

> Mardi 6 mai à 20 h à l'édifice municipal, séance ordinaire du conseil:

Mercredi 7 mai à 19 h 30 : à l'édifice municipal, réunion SGRO;

Lundi 12 mai à 9 h 30 : à l'édifice municipal, Café Jasette

Lundi 12 mai à 19 h 30 :

à l'édifice municipa C.A. du Club de 50 ans et plus; de 13 h à 16 h 30, au bureau municipal, Commission de révision de la liste électorale (si élection)

Mardi 13 mai de 9 h à 12 h

et de 18 h à 21 h : au bureau municipal, Commission de révision de la liste électorale (si élection);

Mardi 13 mai à 19 h:

à l'édifice municipal, réunion du Comité de la Fête nationale

Mardi 13 mai à 19 h 30 :

à l'édifice municipal, C.A. + réunion des membres Optimistes

Mercredi 14 mai à 19 h:

à la bibliothèque municipale, réunion soccer inter-Kamouraska

Mercredi 14 mai à 19 h 30 :

à la Résidence du Lys d'Argent, réunion mensuelle du Cercle de fermières

Mercredi 14 mai à 19 h 30 :

à l'édifice municipal, réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb

Samedi 17 mai de 13 h 30 à 15 h :

à l'édifice municipal, vente de matériel de soccer

Dimanche 18 mai de 12 h à 20 h :

à l'édifice municipal, vote par anticipation (si élection);

Mardi 20 mai à 19 h :

à l'édifice municipal, réunion du Roman policier

Samedi 24 mai à 17 h:

à l'édifice municipal, souper annuel du Club des 50 ans et plus au coût de 20,00 \$ par personne. Le tout sera suivi d'une soirée de danse et d'un lunch en fin de soirée

Samedi 24 mai à 18 h:

au Club de Golf, souper annuel de la SGRO; à 17h00, souper animé du Club des 50 ans et plus, suivi d'une soirée de danse à l'édifice municipal

Dimanche 25 mai de 10 h à 20 h : à l'édifice municipal, jour du scrutin (si élection)

Lundi 26 mai à 19 h 30 :

à l'édifice municipal, réunion du comité de développement

Samedi 31 mai de 10 h à 12 h :

à l'édifice municipal, inscription au Camp de jour 2014.



LES CHRONIQUES du loisir intermunicipal

Fête nationale du Québec

Le comité de la Fête nationale de Saint-Pacôme a déjà commencé sa planification de la fête. Les 9 bénévoles du comité organisateur se sont déjà rencontrés 3 fois depuis le début de l'année. Vous trouverez la programmation de la fête un peu plus loin dans cette édition du Pacômien.

Reconnaissance bénévole

La semaine du 6 au 12 avril, c'était la semaine de l'action bénévole. Pour souligner cet évènement, le conseil municipal de Saint-Pacôme a invité tous les bénévoles de la municipalité à un « 5 à 7 reconnaissance ». C'est près de 100 citoyens bénévoles qui ont répondu à l'appel. Ces bénévoles font partie des 30 comités et organismes de Saint-Pacôme.

La municipalité Saint-Pacôme est sans contredit une municipalité remplie de richesses! L'une de ses plus grandes richesses, ce sont ses bénévoles! Nous souhaitons vous dire MERCI pour tout ce que vous apportez à la municipalité! Merci de votre implication dans la communauté!

Programmation été 2014

Avec les bancs de neige qui fondent, je commence à travailler sur la programmation d'été. Vous la recevrez dans votre Publisac au cours du mois de mai. En plus, les élèves de l'école de la Pruchière en recevront une copie. La programmation d'été vous informera sur les camps de jour municipaux, le soccer récréatif, la piscine chauffée de Mont-Carmel ainsi que sur les spectacles estivaux.

Fête des voisins

La Fête des voisins est encore de retour pour une autre année, le samedi 7 juin 2014!

Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la rue, la ruelle, etc. Plusieurs formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira. Les citoyens qui désirent s'inscrire à la Fête peuvent le faire par internet. Il y a également une section Outils Citovens qui contient des affiches ainsi que des cartons d'invitation. Si vous désirez avoir des cartons d'invitation GRATUITS, communiquez avec moi; j'en ai des tonnes de copies et il me fera plaisir de vous en remettre.

Pour inscrire une Fête: www.fetedesvoisins.gc.ca/inscription.html

Soccer

Les bénévoles du soccer récréatif de Saint-Pacôme sont prêts pour une autre saison. Ils sont tellement motivés, qu'ils offrent du soccer de printemps, dans le gymnase de l'école de la Pruchière. La saison estivale devrait débuter le lundi 26 mai, jusqu'à la semaine du 12 août, avec une pause durant les deux semaines de la construction. Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site internet de la municipalité, dans la section Loisirs et évènements. Lors de votre inscription, faites don des souliers et des protège-tibias usagés de vos enfants au comité des loisirs de Saint-Pacôme.

Samedi 17 mai, de 13 h à 15 h

Venez acheter une paire de souliers et une paire de protège-tibias pour 5,00 \$, à la salle municipale de Saint-Pacôme. Les profits serviront à l'achat de matériel d'entraînement. Réutilisons et donnons au suivant!

Avis de recherche!

Nous sommes à la recherche d'aides-entraîneurs pour la saison 2014. Vous êtes disponible le lundi ou le mercredi soir, entre 18h et 20h30, venez donner quelques heures de votre temps! Pas besoin de connaître le soccer, seulement aimer bouger et les enfants! Communiquez avec Roxanne!

Camp de jour

Le camp de jour de Saint-Pacôme débutera le lundi 23 juin. La coordonnatrice, pour une troisième année consécutive : R2D2!! Elle travaille présentement à former son équipe d'animation pour la saison 2014. Lorsque son équipe sera formée, à la fin du mois d'avril, elle fera une tournée des classes pour annoncer la thématique estivale et pour remettre les fiches d'inscription. Vous serez invité à rencontrer l'équipe d'animation pour inscrire vos enfants au camp de jour, le samedi 31 mai de 10 h à 12 h, à la salle du conseil. Au plaisir de vous y voir!

Raame

Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal Mont-Carmel * Saint-Gabriel * Saint-Pacôme rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

Horaire téléphonique régulier

Lundi : 418-498-2050, poste115 Mardi/Mercredi : 418-852-2801 Jeudi : 418-852-2356, poste 202

5 À 7RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Le 8 avril dernier, le conseil municipal a tenu à souligner l'importance du bénévolat au coeur de la communauté lors du « 5 à 7 reconnaissance » dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole. L'évènement s'est tenu au Centre municipal alors que près d'une centaine de personnes ont répondu à l'appel. Encore une fois, merci à tous pour votre implication. Vous faites de Saint-Pacôme une communauté riche et dynamique.





PROGRAMMATION SUR 2 JOURS! Pour plus de plaisir au Parc de l'action!

3 jeux gonflables : le lapin, le circuit de baseball et le parcours GÉANT des Bagnoles ! Disponible pour les <u>deux jours</u>.

Maquillage professionnel

Souper hot-dog (saucisses régulières et des Produits fumés de Saint-Gabriel), délicieuses brochettes de porc et fèves au lard

Service de bar

Spectacle: Éric Guay et Sébastien « Turtle » Laplante

Feux d'artifice et feu de la Saint-Jean

Jeux de croquet et de pétanque (matériel sur place)

Parties amicales de Volleyball

NOUVEAUTÉ! Zumba avec Sue-Hellen

Marché aux puces

Pour la réservation des tables communiquez avec

Nicholas Ouellet au 418-714-7285 ou Frédérick Lee au 418-852-2356 poste 203



SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE 27B, rue St-Louis, C.P. 127, Saint-Pacôme, G0L 3X0 Tel : 418 852-2356

INVITATION SOUPER BÉNÉFICE 2014



Monsieur Luc Martin Président de la

Société de gestion de la rivière Ouelle

Vous invite au onzième Souper-bénéfice

Le samedi 24 mai 2014

Sous la présidence d'honneur de

Monsieur Rosaire Ouellet

À la salle communautaire Albert-Royer

(Club de Golf Saint-Pacôme)

40, rue William à Saint-Pacôme

Accueil: 18h00 Souper: 18h30 Prix: 60\$/pers.

Pour information et réservation, veuillez contacter

Yvonne Tremblay au 418 852-2356 poste 206

Les Habitations Saint-Pacôme Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0 **Téléphone : 418 852-2525**



Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

• si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

FORFAIT « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, chauffage, câble de base, entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou **téléphonez** au 418 852-2525 pour plus d'informations.

Le Conseil d'administration et la direction



APPEL À TOUS

C'est le temps du grand-ménage et l'occasion de vous départir de vos vieux casse-tête. En effet, les résidents des Habitations Saint-Pacôme seront heureux de relever de nouveaux défis. Vous pouvez venir les déposer au bureau municipal à l'attention de Mme Marie Marchand.

Merci à l'avance.





ÉLIMINER LES ODEURS

Si vous avez un contenant qui dégage une odeur forte d'ail, d'oignon, ou même de poisson, vous pouvez lui redonner une bonne odeur de fraîcheur. Il suffit de le remplir d'un mélange de 5 ml. de graines de moutarde dans 1 litre d'eau. Laisser reposer toute la nuit, puis rincer et assécher le contenant.

Martin Fournier 12

CLUB 50 ANS ET PLUS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE MAI

Marie-Paule Tardif 1 Géraldine Lévesque 1 Janette Chamberland 3 Andrée Ratté 9 Georgette Lévesque 11 Cyril Dubé 11



André Dionne 12
Eloy Soucy 16
Denis Laboissonnière 16
Clorilda Lévesque 16
René Royer 16
Jocelyne D. Pelletier 16
Raymond Laboissonnière 21
Rénald Bérubé 21
Johanne Dubé 26
Jeannine Dubé 31
Yvon Lamarre 31



Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme

Le Club des 50 ans et plus « Joie de vivre » de Saint-Pacôme est heureux de vous offrir son souper annuel le samedi 24 mai à 17 h.

20 \$ par personne, taxes et pourboire inclus. Soirée de danse et lunch en fin de soirée compris.

Pour réservation : Noëlla Milliard, 418-852-2889 Carmelle Dumont, 418-852-2752

OYÉ LES MUSICIENNES ET MUSICIENS!

Si vous désirez jouer du piano, ou tout autre instrument, il est possible de le faire gracieusement à la Résidence du Lys d'Argent, et cela en fonction de vos disponibilités.

Faites-vous plaisir et exercez vos talents de musiciens, tout en agrémentant le quotidien des résidents.

Pour plus d'information, veuillez contacter Mme Marie Marchand au 418 852-1706.



HISTOIRE des noms de rues à Saint-Pacôme



Elle a été nommée en hommage au curé François Saint-Pierre. On lui donne aussi le nom de rue des Couches à cause du

nombre impressionnant d'enfants (et partant de couches étendues sur les cordes à linge) qui s'y trouvaient à une certaine époque.

Source : Livre du 150e Saint-Pacôme, Tome 1, « Notre histoire ».



François Saint-Pierre, 1937-1943





418 856-5636 www.kamaide.com kamaide@qc.aira.com

Pour la Fête des Mères, offrez-lui un répit domestique...

Faites plaisir à maman ou à grand-maman, offrez-lui un certificat-cadeau des **Services Kam-Aide inc**.

Services Kam-Aide propose des services d'entretien ménager régulier ou de **grand ménage** à des taux concurrentiels et selon des horaires flexibles.

Informez-vous sans tarder! Pour toute la MRC de Kamouraska, composez dès maintenant le **418 856-5636**.

Réunion du 1er avril

068.04.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2014 soit accepté tel que présenté.

069.04.14 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> ORDINAIRE DU 4 MARS 2014

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2014 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

070.04.14 <u>ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTU-</u> RES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

TOTAL SALAIRES	18 755.64 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ	19 301.53 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ	77 179.46 \$
GRAND TOTAL :	115 236.83 \$

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 1^{er} avril 2014 et dont j'ai copie aux archives.

Frédérick Lee, Directeur général

071.04.14 <u>CHANGEMENT DE SIGNATAIRE ET D'UTILISATEUR POUR LA CARTE VISA DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME QUI EST</u> UTILISÉE PAR LES ÉLUS

ATTENDU QUE Mme Nathalie Lévesque a été élue à la mairie de Saint-Pacôme le 3 novembre 2013;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme possède une carte de crédit affaires qui sert aux dépenses relatives aux fonctions de maire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Mme Nathalie Lévesque à être utilisatrice de la carte VISA désignée pour les élus et à en être signataire sur tous les documents et transactions. De par cette résolution, Mme Lévesque est aussi autorisée à signer tous les documents concernant le changement de signataire auprès de VISA et du Centre Financier aux entreprises de la Côte-du-Sud.

072.04.14 <u>NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATRICE DU</u> CAMP DE JOUR POUR L'ÉTÉ 2014

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme, en collaboration avec la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, organisera à l'été 2014 un camp de jour pour les enfants de 5 à 12 ans des deux municipalités;

ATTENDU QUE Mme Jiny Vincent occupe le poste de coordonnatrice du camp de jour depuis 2 ans et que son travail est apprécié de son employeur et des utilisateurs du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la candidature de Mme Jiny Vincent au poste de coordonnatrice du camp de jour 2014 pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

073.04.14 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES CITOYENS AU COMITÉ DE MESURES D'URGENCE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme est à modifier son plan de mesures d'urgence;

ATTENDU QUE ce processus est long, complexe et nécessite l'intervention de plusieurs organismes et partenaires afin d'avoir un plan exhaustif qui protégera les citoyens de Saint-Pacôme et permettra d'être en mesure d'intervenir de la manière la plus efficace possible;

ATTENDU QUE les objectifs du plan sont :

- D'identifier les aléas potentiels auxquels la municipalité est exposée et les clientèles vulnérables présentes sur le territoire;
- De mettre en place les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres afin d'aider notre municipalité à réagir promptement lors de tout type de sinistre;
- De prévoir et de planifier le recours à des ressources extérieures lors d'un sinistre grâce à l'établissement d'ententes de service avec les municipalités environnantes afin d'augmenter la capacité de réponse de la municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la nomination de M. Éric Gagnon au sein du Comité de Sécurité civile et que son mandat soit de deux ans (2) à partir du 1^{er} avril 2014.

074.04.14 <u>DÉMISSION DE M. ROBERT BÉRUBÉ, CONSEILLER AU</u> SIÈGE NUMÉRO 6

ATTENDU QUE l'hôpital de Sept-Îles est à la recherche d'un ingénieur pour coordonner l'agrandissement de ses installations;

ATTENDU QUE M. Robert Bérubé possède les compétences recherchées pour occuper ce poste et qu'il a accepté de relever ce défi;

ATTENDU QUE M. Robert Bérubé nous remet sa démission en tant que conseiller au siège numéro 6;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents. D'accepter la démission de M. Robert Bérubé en tant que conseiller au siège numéro 6;

075.04.14 <u>DATE DU SCRUTIN POUR L'ÉLECTION PARTIELLE AU POSTE DE CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 6</u>

ATTENDU QUE M. Robert Bérubé nous a remis sa démission au titre de conseiller au siège numéro 6;

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la date du scrutin pour l'élection partielle au poste de conseiller au siège numéro 6 soit fixée au dimanche 25 mai 2014.

076.04.14 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le tableau de rémunération utilisé pour l'élection générale du 3 novembre 2013 soit conservé pour l'élection du 25 mai 2014.

077.04.14 <u>DÉSIGNATION DU RESPONSABLE POUR L'ENLÈVEMENT</u> D'OBSTRUCTIONS DANS LES COURS D'EAU

ATTENDU QUE selon la Politique de gestion des cours d'eau adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

Réunion du 1er avril

ATTENDU QUE selon l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

ATTENDU QUE les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Claude Paradis, employé municipal soit la personne désignée et qu'elle demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. Claude Paradis afin d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

078.04.14 <u>HABITATIONS SAINT-PACÔME – PROGRAMME DE SUP-</u>PLÉMENT AU LOYER POUR LES LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme doit renouveler l'entente avec les Habitations Saint-Pacôme dans le cadre du programme « Accès-Logis »;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme participe depuis l'ouverture des Habitations Saint-Pacôme au programme de supplément au loyer pour 50 % des locataires;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme défraie 10% des coûts des suppléments au loyer;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme participe pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 31 mars 2018, tel que demandé par la société d'Habitation du Québec, au programme « Accès-Logis » dans une proportion de 10% des coûts pour la période mentionnée précédemment.

079.04.14 <u>DEMANDE D'AUTORISATION DE FERME PIPLO POUR ALIÉNER, LOTIR, MORCELER ET UTILISER À DES FINS AGRICOLES UNE PARTIE DES LOTS 4 318 978, 4 318 973, 4 318 872 et 4 319 638 DU CADASTRE DE QUÉBEC, D'UNE SUPERFICIE DE 511 320.1M²</u>

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la Municipalité de Saint-Pacôme doit donner un avis relativement à une demande d'autorisation adressée par Ferme Piplo enr. visant à aliéner, lotir, morceler et utiliser à des fins agricoles, un terrain d'une superficie de 511 320,1 m², sur une partie des lots 4 318 978, 4 318 973, 4 318 872 et 4 319 638 du cadastre du Québec:

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.2 de la Loi, l'avis que transmet la Municipalité à la Commission doit être motivé en tenant compte des critères visés à l'article 62, des objectifs de la réglementation municipale et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande avec les documents mentionnés précédemment;

ATTENDU l'absence d'impact de l'autorisation recherchée sur l'activité agricole dans ce milieu et sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricoles de la superficie visée et des lots avoisinants;

ATTENDU QUE les terres vendues viseront à assurer la pérennité des fermes ayant le projet de s'en porter acquéreurs;

ATTENDU QUE le propriétaire de la Ferme Piplo, M. Yvon Plourde, conserve pour lui-même sa résidence et le terrain adjacent lui permettant de faire une utilisation septique conforme;

ATTENDU QUE les terrains conservés pour les besoins de M. Plourde sont très rocheux:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme :

appuie le demandeur Ferme Piplo enr. dans sa démarche visant à obtenir de la Commission, l'autorisation de lotir, d'aliéner et de morceler pour utiliser à des fins agricoles, un terrain d'une superficie de 511 320,1 m2, sur une partie des lots 4 318 978, 4 318 973, 4 318 872 et 4 319 638 du cadastre du Québec, d'une superficie de 511 320,1 m2;

indique à la Commission que le projet du demandeur est conforme à la réglementation municipale et au RCI 134;

recommande à la Commission de faire droit à la présente demande.

080.04.14 DEMANDE D'APPUI AU PROJET « CHEMIN DE SAINT-RÉMI »

ATTENDU QUE nous avons eu l'occasion d'être informés que le Chemin de Saint-Rémi, un sentier de pèlerinage multiple qui se déploiera de la municipalité de Saint-Adrien en Estrie jusqu'à Percé en Gaspésie, empruntera les chemins et sentiers de notre municipalité;

ATTENDU QUE cette présentation nous a permis de constater la teneur de ce projet porteur et mobilisateur et a suscité un grand intérêt de par sa nature unique et des retombées que celui-ci engendrera pour notre collectivité:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme confirme son appui à la mise en place de ce projet en co-création (promoteurs-municipalités-MRC). Ainsi, le nom de la municipalité de Saint-Pacôme peut être ajouté officiellement comme étape du tracé pour le « Chemin de Saint-Rémi ».

081.04.14 <u>ADHÉSION AU PROGRAMME « À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE »</u>

ATTENDU l'existence du programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec qui appuie la création de villes actives;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme veut être un leader auprès de l'ensemble des citoyens en matière de sécurité et de saines habitudes de vie ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme veut offrir des lieux appropriés et stimulants pour la pratique de la marche et du vélo à ses citoyens et citoyennes;

ATTENDU QUE les décisions prises par la municipalité de Saint-Pacôme en matière d'aménagement du territoire, de sécurité, de loisirs et d'environnement ont une grande influence sur l'utilisation de modes de transport actif par ses citoyens et citoyennes;

ATTENDU QU'une approche transversale peut contribuer à créer un environnement approprié pour les déplacements actifs pour tous les citoyens et citoyennes;

ATTENDU QUE l'administration de la municipalité de Saint-Pacôme désire encourager l'utilisation de modes de transport actif afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;

ATTENDU QU'il est important que la municipalité de Saint-Pacôme assume le leadership d'une municipalité active;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme :

Adhère au programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec;

Réunion du 1er avril

Identifie un répondant À pied, à vélo, ville active dans la municipalité;

Participe à l'évaluation du programme À pied, à vélo, ville active;

Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant l'utilisation des modes de transport actif;

Mette en oeuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement;

Fasse un bilan annuel des aménagements réalisés et des politiques adoptées en faveur du transport actif;

Trouve des participants, fonctionnaires provenant de diverses divisions (urbanisme, aménagement du territoire, travaux publics, sports) ou élus responsables de ces dossiers, pour assister à la formation de Vélo Québec, s'il y a lieu.

082.04.14 <u>DÉSIGNATION DU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ DU</u> ROMAN POLICIER DE SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE la Société du roman policier de Saint-Pacôme existe depuis maintenant 13 ans;

ATTENDU QU'elle participe au rayonnement de la municipalité partout à travers le Québec;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Société du roman policier de Saint-Pacôme ait désormais pignon sur rue à la bibliothèque Mathilde-Massé, située au 201, boulevard Bégin et qu'une clef de la bibliothèque, ainsi qu'un code du système d'alarme, soit donné à la personne présidente du conseil d'administration de la Société du roman policier.

083.04.14 <u>Proclamation de la fête nationale du Québec</u> <u>Le 24 Juin</u>

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Municipalité de Saint-Pacôme souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois:

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'oeuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

084.04.14 <u>DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2014</u>

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec 2014 est organisée par la Municipalité de Saint-Pacôme en collaboration avec des organismes du milieu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Frédérick Lee, directeur général, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoises pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2014 pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

085.04.14 <u>DEMANDE D'AUTORISATION PAR LE COMITÉ DE LA</u> FÊTE NATIONALE

ATTENDU QUE, comme par les années passées, un comité a été mis en place pour l'organisation des activités de la Fête nationale dans notre Municipalité;

ATTENDU QUE le comité demande à la Municipalité l'autorisation d'occuper le Parc de l'action, situé près de la Station plein air, pour la tenue des célébrations et la vente d'alcool la journée du 23 juin 2014 et s'il y avait mauvais temps, le tout serait reporté au lendemain, le 24 juin 2014:

ATTENDU QUE les activités planifiées par le comité nécessitent la fermeture d'une partie de la rue Caron, soit d'Alexandre-Nord à Côte-des-Chats:

ATTENDU QUE la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec exige que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise le comité organisateur de la Fête nationale pour l'utilisation du site du Parc de l'action;

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'utilisation du Parc de l'action afin de tenir les festivités de la Fête nationale et d'y vendre des boissons alcoolisées ainsi que de procéder à la fermeture d'une partie de la rue Caron, le 23 ou 24 juin 2014.

086.04.14 <u>DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL LES 23 ET 24 JUIN</u> 2014

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise M. Frédérick Lee, directeur général, à faire une demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec, pour la vente de boissons alcoolisées pour les journées des 23 et 24 juin 2014, lors de la tenue des festivités de la Fête nationale au Parc de l'action.

087.04.14 DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE MODIFIER LES CONDITIONS DE CAUTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME ENVERS LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PA-CÔME DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE MORATOIRE DE LA STATION PLEIN AIR SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme est caution de la Station plein air de Saint-Pacôme dans un prêt contracté auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle;

ATTENDU QUE le prêt original était de quatre cent soixante-quinze mille dollars (475 000,00 \$) et que le solde capital et intérêt en date du 1^{er} avril 2014 est de deux cent cinquante-huit mille deux cent soixante-quatre dollars et vingt-neuf cents (258 264,29 \$);

ATTENDU QUE la Station plein air de Saint-Pacôme n'effectue aucune activité durant la saison estivale ce qui n'engendre aucun revenu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise la Station plein air de Saint-Pacôme à demander un moratoire sur le prêt cautionné par celle-ci sur le capital et intérêts pour les mois d'avril, mai, juin juillet, août et septembre 2014;

Réunion du 1er avril

Il est également résolu que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de modifier les conditions de cautionnement de cette obligation en vertu des modifications expliquées au paragraphe précédent ainsi que selon les termes et conditions mentionnées dans la convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

088.04.14 POLYVALENTE DE LA POCATIÈRE – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE l'École Polyvalente La Pocatière organise chaque année son Gala Pléiade;

ATTENDU QUE ce Gala est un moment privilégié pour souligner l'implication dans la vie sociale de l'école, l'effort soutenu et le succès de certains élèves de 1^{re} à 5^e secondaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de cinquante dollars (50,00 \$) à l'École Polyvalente La Pocatière afin que des récompenses soient remises aux élèves pour souligner leurs efforts soutenus et leur succès lors du Gala Pléiade.

089.04.14 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2014

ATTENDU QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan « Prendre une pause, ç'a du bon! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

ATTENDU QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

ATTENDU QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur notre territoire, ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

ATTENDU QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne

En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;

En invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;

En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents de proclamer la semaine du 5 au 11 mai 2014 Semaine de la santé mentale dans la Municipalité de Saint-Pacôme et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

090.04.14 <u>UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORTS DU BAS</u>-SAINT-LAURENT, RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2014-2015

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2014-2015 au montant de cent-cinquante dollars (150,00 \$).

091.04.14 <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOCIÉTÉ DE GESTION</u> DE LA RIVIÈRE OUELLE

ATTENDU QUE la Société de gestion de la rivière Ouelle (SGRO) doit effectuer des travaux d'urgence à l'escalier donnant accès au secteur de pêche « Cran rouge » ;

ATTENDU QUE ces travaux doivent être effectués avant la saison de pêche au saumon 2014, sinon cette dernière pourrait être compromise dans ce secteur ;

ATTENDU QUE plusieurs organismes sont mis à contribution dans ce projet :

ATTENDU QUE ce magnifique site est accessible autant au marcheur et randonneur qu'au pêcheur ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer au financement des travaux de reconstruction de l'escalier dans le secteur « Cran rouge » pour un montant de cinq cents dollars (500,00 \$).

092.04.14 <u>DEMANDE D'AIDE POUR LE DÉMÉNAGEMENT DES</u> BÂTIMENTS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE

ATTENDU QUE la Société de gestion de la rivière Ouelle (SGRO) veut déménager l'ancien kiosque d'enregistrement des pêcheurs situé près de l'ancien pont Hudon vers le secteur du stationnement des « Chûtes » ;

ATTENDU QUE la Société de gestion de la rivière Ouelle (SGRO) ne possède aucune machinerie ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'apporter une aide technique à la Société de gestion de la rivière Ouelle (SGRO) pour le déplacement de l'ancien kiosque d'enregistrement des pêcheurs.

093.04.14 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Christian Dionne soit nommé maire suppléant pour les mois d'avril, mai et juin 2014 avec toutes les tâches et obligations qui s'y rattachent le cas échéant, y compris le remplacement de la mairesse pour siéger au conseil des maires à la MRC de Kamouraska.

094.04.14 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h35.

095.04.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 avril 2014 soit accepté tel que présenté.

096.04.14 <u>DEMANDES D'EXCLUSIONS DES PÉRIMÈTRES URBAINS</u> <u>DANS LE CADRE DU PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC</u>

ATTENDU QUE la MRC est actuellement en processus de révision du schéma d'aménagement et de développement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme, par sa résolution # 066-03-14, prise le 4 mars 2014, a reconfirmé son appui à la MRC de Kamouraska pour la demande posée dans le cadre d'une demande d'exclusion d'un secteur de 7.86 HA sur le territoire de la municipalité (Dossier 404805);

ATTENDU QUE dans le cadre de cette révision, la MRC doit évaluer des besoins en espace de chaque municipalité afin de déterminer les limites des périmètres urbains;

ATTENDU QUE la délimitation des périmètres urbains comme l'ensemble des éléments du schéma d'aménagement doit être conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement;

ATTENDU QU'un projet de limite du périmètre urbain (impliquant une modification au périmètre actuel) et un document explicatif a été déposé au conseil de la municipalité et qui celui-ci en a pris connaissance;

Réunion du 1er avril

ATTENDU QUE la municipalité comprend les préoccupations des citoyens souhaitant le maintien des caractéristiques rurales du milieu en périphérie de leur résidence, mais que l'argumentaire déposé à la CPTAQ démontrait que le site visé constitue le seul site susceptible d'accueillir le type de développement souhaité (les autres secteurs présentant soit de plus fortes contraintes sur les activités agricoles, soit certaines contraintes naturelles ou anthropiques).

ATTENDU QU'en vue de rassurer les citoyens, les représentants de la MRC et de la municipalité ont tenu, le 7 avril 2014, une rencontre visant à préciser le contexte de la demande d'exclusion et les raisons ayant mené au choix du secteur ciblé; laquelle rencontre avait aussi pour objet d'écouter les commentaires et interrogations des citoyens en regard de ce projet.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que, dans la possibilité de l'acceptation du projet d'exclusion du périmètre urbain par la CPTAQ, la municipalité de Saint-Pacôme s'engage à consulter les propriétaires des résidences contiguës à la zone à exclure lors de la planification des projets d'aménagement de cette zone afin de déterminer, de façon concertée, des mesures pouvant atténuer l'impact du nouveau développement sur les propriétés voisines.

097.04.14 AJOUT DE DEUX (2) SIGNATAIRES À LA CAISSE POPULAIRE DE L'ANSE DE LA POCATIÈRE

ATTENDU QUE lors de l'absence de l'un des deux signataires de la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière, certaines problématiques sont rencontrées;

ATTENDU QUE M. Jacques Gamache du Centre financier aux entreprises de la Côte-du-Sud suggère très fortement l'ajout de deux (2) personnes comme signataires;

ATTENDU QUE la signature d'un élu devra toujours accompagner la signature d'un membre de l'administration;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Manon Lévesque, directrice générale adjointe et M. Benoit Fraser, conseiller au siège numéro 4, soient autorisés à signer au nom de la Municipalité de Saint-Pacôme en plus de M. Frédérick Lee, directeur général et Mme Nathalie Lévesque, mairesse.

098.04.14 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20 h 07.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 3 JUIN 2014 À 20 H

PETIT MOT du Cercle de Fermières

Tout d'abord, nous désirons offrir nos meilleurs voeux à toutes les mamans pour la fête des Mères. Nous vous souhaitons de passer une superbe journée en compagnie de vos enfants, petits-enfants et même arrière-petits-enfants pour certaines.

Lorsque vous recevrez cette édition, il ne vous restera que quelques jours pour voir le film documentaire « Fermières » au cinéma Louise, soit jusqu'au 9 mai. Nous sommes très fières de ce film préparé par Annie Saint-Pierre, la petite-fille d'une de nos membres, Marie-Paule Tardif.

Une occasion à ne pas rater.

Prenez note que la réunion mensuelle de mai se tiendra à la Résidence Le Lys d'argent, le 14 mai à 19 h 30.

Le Cercle de Fermières Saint-Pacôme, Par : Marie Parent, présidente

RECETTE



Le temps des sucres est derrière nous, c'est maintenant le temps de déguster le produit de notre labeur et de se régaler.

SOUFFLÉ AU SIROP D'ÉRABLE

- 1 1/4 tasse de sirop d'érable
- 3 blancs d'oeuf
- ½ tasse de sucre en poudre
- ½ c. à thé de poudre à pâte

Cuire le sirop jusqu'à l'obtention de filet. Battre les blancs d'oeufs et le sucre. Lorsque assez ferme, ajouter la poudre à pâte. Continuer de battre jusqu'à ce que la meringue soit ferme et brillante. Ajouter le sirop chaud en filet. Laisser reposer quelques minutes.

Mettre le mélange dans un moule beurré et déposer dans un plat d'eau chaude. Cuire au four 25 minutes à 350° F. Retirer le plat d'eau et cuire encore 10 minutes à 150° F.

Bonne chance

Le Cercle de Fermières Saint-Pacôme

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE!

Offert à toute la population!

- Personnel expérimenté et responsable
- Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus
- Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska

SERVICES KAM-AIDE INC. EST LÀ POUR VOUS!



418 856-5636 www.kamaide.com kamaide@qc.aira.com

VENTEDE LIVRES



Chers habitants de Saint-Pacôme,

Nous, élèves de 5e et 6e années de l'école La Pruchière, organisons une vente de livres usagés. Elle aura lieu ce 15 mai, au gymnase de notre école, de 13 h à 17 h. L'adresse est le 12, rue de La Pruchière. Il y aura une grande variété de livres pour tous les âges à des prix très raisonnables.

Venez en grand nombre pour nous soutenir dans ce projet!

Léa, Naomy, et les élèves de 5e et 6e années de l'école La Pruchière

HORTICULTURE ET BÉNÉVOLAT

Cette année, la Municipalité de Saint-Pacôme a décidé de mettre à contribution le talent de ses citoyens et citoyennes afin de fleurir et embellir notre beau village. En plus des activités déjà mises en place par le comité d'embellissement, nous cherchons des bénévoles pour l'entretien des 23 emplacements de verdure de notre municipalité. C'est une excellente façon de parfaire ses connaissances en horticulture ou de les montrer à tous.



Conditions:

- Nous cherchons des personnes intéressées par l'horticulture;
- Il faut être capable de donner deux heures par semaine au printemps et une heure par semaine jusqu'au mois de septembre:
- Pendant les vacances, nous pouvons assigner des remplaçants à votre site;
- Le matériel et les fournitures de base sont fournis par la municipalité;
- Un superviseur vous encadrera au besoin:
- Le travail en équipe est accepté;
- Les tâches les plus éreintantes seront effectuées par des employés de la Municipalité.

De plus, à la fin de la saison, une bourse de deux cents dollars (200 \$) et une autre de cent dollars (100 \$) seront remises aux bénévoles qui auront démontré les plus belles réussites à aménager leur petit coin.

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions, appelez Frédérick Lee au 418-852-2356



RÉGIE INTERMUNICIPALE des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

Avec le printemps viennent les corvées de ratissage, sarclage et balavage. Nous vous rappelons de ne pas jeter terre, roches et sable dans vos bacs à ordures. Ces matières sont lourdes et occasionnent d'énormes frais. Quand on sait que disposer d'une tonne de déchets coûte environ 82 \$ comparativement à 40 \$ pour une tonne de recyclage, on peut affirmer que recycler et composter, c'est payant!

À cet égard, nos statistiques indiquent que nous recyclons davantage et que nous réduisons le volume de nos déchets. En effet, depuis 2011, le volume de déchets sur notre territoire régresse. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour notre environnement, mais également pour notre portefeuille! Vos efforts en la matière sont appréciés.

Finalement, prenez note que la régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest a un nouveau site Internet.

Pour des nouvelles et divers renseignements, visitez le www.regiemunkamouest.ca.

Merci de votre attention. Julie Mercier, conseillère Responsable de l'hygiène du milieu

APPEL aux artistes et artisans de Saint-Pacôme



Nous mettons sur pied un comité culturel pour notre beau village et nous sommes à la recherche de créateurs et créatrices de toutes disciplines pour garnir notre répertoire.

Vous êtes peintre ? Vous êtes raconteur ? Vous écrivez de la poésie ? Peut-être fabriquez-vous des bijoux ? Vous travaillez le bois ? Vous avez réalisé des photographies, des dessins ? Votre imagination vous amène à sculpter dans des matières recyclées ?

Bref, si vous avez une passion qui se concrétise par vos mains, votre tête et votre coeur, nous vous voulons sur notre liste!

Au profit de



Association Kamouraskoise en santé mentale

Samedi 24 mai 2014 13 h à 16 h On « spin » pour la cause

5000 Objectif

150 \$/vélo (reçu d'impôt)

30 vélos disponibles Possibilité relais



Lieu

Salle de spinning Cégep de La Pocatière 140. 4e Avenue Painchaud La Pocatière

Inscrivez-vous dès maintenant Seulement 30 vélos disponibles Information 418 856-5540

Est heureux de s'associer à l'événement











Vous connaissez peut-être des gens qui laissent dormir leurs oeuvres dans leurs sous-sols?

Alors, contactez-moi, il me fera plaisir de parler de votre passion et de vous inscrire, car cela ne vous engage à rien, sinon de savoir qui contacter pour de futurs expositions ou ateliers dans notre village. Soyez fièrs de vos réalisations!

J'attends de vos nouvelles par téléphone ou par courriel.

Caroline Beaulieu, photographe et membre du comité culturel de Saint-Pacôme

Courriel: carobolieu@gmail.com Téléphone: 418 315-3115

Une pause réflexion pour se faire du bien...



Le café de mai...

Profession, Thanatologue

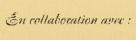
animé par Daniel Caron, de la Résidence funéraire Daniel Caron

> Quand : Lundi 12 mai 2014 à 9h30 Où : Centre municipal de Saint-Pacôme 27, rue St-Louis

Avec une approche humaniste et professionnelle, monsieur Caron abordera différentes facettes de son métier,

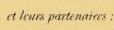
Inscription obligatoire au 418.852.2356 poste 206 demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!





Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme

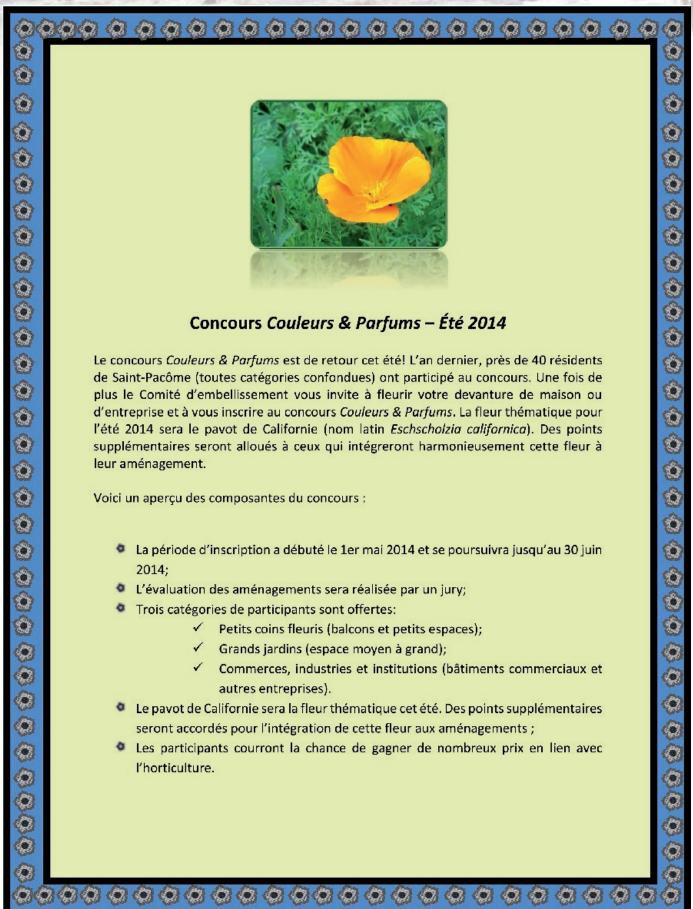








COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-PACÔME





Concours Couleurs & Parfums - Été 2014

Voici les critères d'admissibilité et les modalités de participation : 3 catégories : PETITS COINS FLEURIS (balcons et petits espaces); GRANDS JARDINS (espaces de moyen à grand);

COMMERCES, INDUSTRIES ET INSTITUTIONS (bâtiments commerciaux et autres entreprises).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- 1. Être résident de Saint-Pacôme (locataire ou propriétaire) ou y posséder un commerce.
- 2. L'aménagement paysager devra être situé en façade ou être visible de la rue.
- 3. L'aménagement paysager pourra être constitué d'un ou plusieurs des éléments suivants : arbres, arbustes, haie, pelouse, couvre-sol, plates-bandes, vivaces, annuelles, bulbes ainsi que bacs et jardinières.
- 4. Le participant transmettra son formulaire d'inscription, dûment rempli, au bureau municipal de Saint-Pacôme.
- 5. Des points bonis seront attribués aux participants dont l'aménagement paysager intégrera la fleur thématique. Un sachet de graines de Eschscholzia californica sera remis aux participants qui se présenteront au bureau municipal (jusqu'à épuisement des stocks).
- 6. Une seule inscription par adresse civique.
- 7. Les fleurs et plantes artificielles ne sont pas admises.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prénom et nom :		
Adresse :		
Téléphone :	Télécopieur:	
Courriel :	·	
ochez la catégorie pour la	uelle vous participez :	
Petits coins fleuris Grands jardins	Commerces, industries et institutions	

Veuillez faire parvenir votre formulaire d'inscription, dûment complété, au bureau municipal de St-Pacôme : 27, rue Saint-Louis,

C.P. 370, St-Pacôme (Québec) GOL 3XO. - Par télécopieur : 418-852-2977 - Par courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

PROFIL D'ENTREPRISE

PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

Je m'appelle Émilie Ouellet. Je suis maman de deux enfants de 8 et 5 ans et j'opère un Service de garde éducatif en milieu familial depuis 4 ans. Il se nomme Service de garde Colimaçons et Papillons.

Anciennement sur la rue Garneau, mais maintenant situé au 15 rue Meunier, le local du Service de garde occupe une partie de notre sous-sol. Nous avons aménagé une grande salle de jeux très lumineuse malgré le fait que ce soit dans le sous-sol. Une grande cour arrière offre tout l'espace nécessaire pour nos sorties extérieures journalières.

Chez moi, les enfants bénéficient d'un programme éducatif avec la compagnie Tuladi. Chaque mois, je reçois une trousse d'activités complète qui nous permet d'apprendre de nouvelles choses chaque jour. À titre d'exemple, pour le mois de mars nous parlons des robots et des princesses et chevaliers. Donc, toutes nos activités tournent autour de ces 2 thèmes. Nous sortons dehors tous les jours à moins de mauvais

Service de garde

Colimaçons et

Papillons

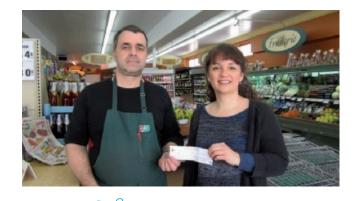


Émilie Ouellet 418-852-2732

temps. Les jeux libres sont aussi très importants ici. C'est en jouant que l'enfant développe son estime de soi, sa créativité, son autonomie et sa confiance en soi.

Tous les repas sont cuisinés sur place. J'offre un menu santé qui fait une grande place au poisson, tofu, légumineuses, fruits et légumes. J'intègre souvent les enfants dans la préparation des repas et collations.

Le Service de garde est privé et offre 6 places maximum pour des enfants d'âge préscolaire et/ou scolaire. Le tarif est de 25,00\$ par jour avec reçu d'impôt en fin d'année. **Pour me rejoindre : 418-852-2732**



Le 21 mars dernier, M. Martin Royer de l'épicerie AXEP et Mme Yvonne Tremblay, agente de développement, ont procédé au tirage de 20 Paco\$ dans le cadre du concours « L'achat local, c'est génial ». C'est Monsieur Raymond-Marie Guy qui a remporté le prix.

Bravo encore une fois au gagnant et merci à la population qui participe en grand nombre à cette promotion!

COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE « L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL! »

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce **concours** : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à l'Épicerie Axep Gilbert Royer.

Le 16 avril, nous ferons tirer 20 Paco\$ à dépenser dans tous les commerces de Saint-Pacôme.

DATES À RETENIR

Mai 2014

			g		THE PERSON NAMED AND PORTY OF	Š a
Samedi	3 Forum de la mise à jour du Pian de développement	10	17 13h30 à 15h00 Vente de matériel de soccer au Centre municipal	24 Souper SGRO au Club de golf Age d'or 17h00 Souper anImè 20h30 Soirée de danse	31 10h00 à 12h00 Inscription au Camp de jour 2014	7 10h00 Accuell des nouveaux arrivants et nouveau-nes au Centre municipal
Vendredi	Vidanges 2	Récupération 2	16 Vidanges 2	23 Récupération 2	30 Vidanges 2	Récupération 2
	D = 0	0 - 4 -				9
Jendi	Age d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 a 17h30 Sorabble Classique	8 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique S, 13h30	Age d'or Certes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique	22 Récupération 1 Åge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Sorabble Classique 13h30	29 Vidanges 1 Åge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Sorabble Classique Silan30	S Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique Sarabble Classique
Mercredi		7 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Fermières Préparation de l'exposition 19h30 Réunion SGRO à la bibliothèque	14 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Formières Montage de mêtier 19h30 réunion mensuelle 19h30 Chevaliers de Colomb 19h00 soccer inter-Kam. à la	21 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Fermières Informations sur la surjetteuse	28 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Fermières Finition des pièces en tricot	4 13h00 Pétanque (grando sallo) 13h30 Fermières Atelier divers
Mardi		6 20h00 Séance ordinaire du conseil municipal 13h30 Gym cerveau 19h00 rencontre soccer au chalet des loisirs Bibliothèque De 18h30 à 20h30	13330 Gyrrr cerveau 19h30 Gyrrr cerveau 19h30 Geunion Fëte nationale 19h30 C.A. + réunion membres Optimistes Bibliothèque De 18h30 à 20h30 Mection mynicipale Commission de pérision 91904 12500 et 19h00 à 21h00	20 13h30 Gym cerveau 19h00 Réunion Roman Policier Bibliothèque De 18h30 à 20h30	27 13h30 Gym cerveau Bibliotheque De 18h30 à 20h30	3 20h00 Seance ordinaire du conseil municipal 13h30 Gym cerveau Biblichhèque De 18h30 à 20h30
Lundi		5 9h00 Réunion MADA Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate	9h30 Café Jasette 9h30 Café Jasette Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 19h30 C.A. Club 50 ans + Electro municipale Commission de révision 13h00 è 16h30	19	26 Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 19h30 Réunion comité de développement	2 Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate
Dimanche		4 Bibliotheque De 10h00 a 12h00	11 Bibliothèque De 10h00 à 12h00	18 Rection avaicipale Vote par austripation Au contre municipal de 12h à 21h	25 Élection municipale Jour du samelin Au courre municipal de 10h à 21h Bibliothèque De 10h00 à 12h00	Bibliotheque De 10h00 a 12h00

*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons! *** De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.